

PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

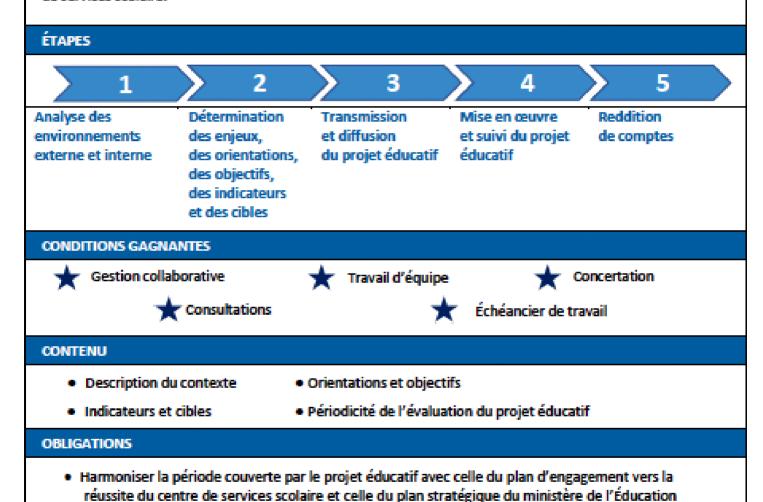
École de l'Épervière



LE PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer à la fin de l'année scolaire et par une reddition de comptes finalisée le 30 novembre.

Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire

Référence: GUIDE - Le projet éducatif (gouv.qc.ca) MEQ (2022). « Le projet éducatif ». Page 21.

Respecter la liberté de conscience et de religion

Respecter les modalités établies par le ministre

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Présentation des statistiques	10 mai 2023	Comité de pilotage
Environnement interne/externe	19 juin 2023	Comité de pilotage
Mission-vision-valeurs	27 juin 2023	Assemblée du personnel
Présentation du projet d'amorce du projet éducatif	Janvier 2024	Comité de pilotage
Présentation du projet final du projet éducatif et adoption	Février 2024	Comité de pilotage, assemblée du personnel et conseil d'établissement

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Mme Myriam Mailhot	Titulaire 1 ^{re} année
Mme Mélanie Bédard	Titulaire 4 ^e année
Mme Andrée Pelletier	Titulaire 1 ^{re} /2 ^e année
Mme Meyranie Cayer	Orthopédagogue
Mme Isabelle Têtu	Responsable du service de garde
M. Kevin Pichette	Enseignant de musique
Mme Marie-Josée Pelletier	Directrice (année scolaire 2022-2023)
Mme Marianne Rioux	Directrice (année scolaire 2023-2024)

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Mme Jolyane St-Pierre	Présidente
M. Hugo Girard	Parent
M. Patrick Dumais	Parent
Mme Jessica Ruminki	Parent
Mme Caroline Moreau	Parent
Mme Geneviève Caron-Crofton	Parent
Mme Marie-Claude Roy	Titulaire préscolaire
Mme Audrey Lamontagne	Titulaire 1 ^{re} année
Mme Geneviève Bourque	Titulaire 2 ^e année
Mme Laurie Champagne-Martineau	Psychoéducatrice
Mme Angélique Latouche	Secrétaire
Mme Isabelle Têtu	Responsable du service de garde
Mme Marianne Rioux	Directrice

Étape 1 CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Saint-Agapit est une municipalité de 4605 habitants (2022) située en Chaudière-Appalaches et qui s'étend sur 64,19 km². Nous retrouvons deux écoles où les élèves peuvent grandir et apprendre, socialiser : l'école de l'Épervière (préscolaire à 4° année) et l'école Beaurivage (5° année du primaire à 5° secondaire).

Depuis quelques années, nous remarquons une hausse de la population à St-Agapit et de ses environs (MRC de Lotbinière, ouest de la Ville de Lévis). Notre municipalité est un milieu prisé par les jeunes familles (logement et achat de propriété accessibles), sous l'influence de la grande région de Québec (travail, loisirs, services). De plus, nous remarquons une hausse des élèves issus de l'immigration.

Formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation des élèves du milieu

- Excellente collaboration de la Municipalité de St-Agapit (prêts de locaux, ententes bilatérales)
- CEGEP Thetford a de plus en plus d'influence (ouvert depuis 2015-16), notamment le programme Éducation spécialisée (stagiaires, main d'œuvre pour le service de garde (SDG)
- Carrefour Emploi Lotbinière (accueil des immigrants, animations avec les élèves, support auprès des parents pour la persévérance scolaire)
- Maison de la Famille
- PRECA (partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches)
- CISSS (centre intégré de santé et de services sociaux)
- Milieu communautaire engagé et actif, notamment pour le support financier aux activités scolaires, (ex : Tailleur de Bierre, Lions) et pour l'aide alimentaire (Aide alimentaire Lotbinière, Comité de bienfaisance de St-Agapit)
- Proaction Lotbinière
- Sûreté du Québec

Offre publique et privée de services pédagogiques

- CPE Jolibois (nouvelle installation à St-Agapit) pour combler les besoins qui n'étaient pas couverts par les milieux familiaux
- Préscolaire 4 ans à l'école de l'Épervière depuis 2021
- Préscolaire, primaire, secondaire
- FGA et FP : disponibles au CSSDN et plusieurs options dans les CSS limitrophes, CEGEP, Université Laval, UQAR (plusieurs stagiaires)

Indices de défavorisation

Le ministère de l'Éducation classe les écoles publiques sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé. Voici les indices pour l'école de l'Épervière en 2022-2023 :

Indice de milieu socio-économique (IMSE) = 4 sur 10

Cet indice est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (ce qui représente les deux tiers du poids de l'indice) et la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (ce qui représente le tiers du poids de l'indice).

Indice du seuil de faible revenu (SFR) = 2 sur 10

Cet indice correspond à la proportion des familles avec enfants dont le revenu est situé près ou sous le seuil de faible revenu. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement

ENVIRONNEMENT INTERNE

L'école de l'Épervière est constituée de deux pavillons séparés par la cour d'école. En lien avec l'agrandissement et dans un souci de modernité et de laïcité, le conseil d'établissement a procédé à une modification du nom de l'école au printemps 2022. Par la même occasion, l'image visuelle de l'établissement a été refaite. L'école conserve le nom « Épervière », mais les deux pavillons ont été renommés en lien avec les deux éléments du règne vivant qui portent ce nom, soit l'épervière boréale (chouette) et l'épervière des prés (fleur).

Le pavillon des Prés accueille donc les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans et de 1re année. Le pavillon Boréal reçoit les élèves de la 1re à la 4e année, ainsi qu'un groupe de Passe-Partout. Au total, 368 élèves ont fréquenté l'école cette année en 2022-2023. Les bureaux du service de garde de l'école sont situés au pavillon Boréal. Ce dernier connait un fort taux de fréquentation et les interactions entre le personnel enseignant et celui du service de garde sont nombreuses et fort utiles dans la poursuite de notre mission. L'école mise sur des pratiques gagnantes sur le plan du dépistage des difficultés langagières et d'apprentissage, ainsi que sur des actions favorisant un climat scolaire sain et sécuritaire. Les enseignants travaillent en équipe-cycle pour intégrer l'évaluation au service de l'apprentissage, suivre les progrès des élèves et s'assurer d'un profil de sortie uniforme. Les communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) ont été implantées au 1^{er} cycle en 2022-2023 et les autres degrés suivront en 2023-2024. De plus, des activités impliquant le sport, l'entrepreneuriat, les arts et la robotique visent à améliorer la vie scolaire et l'appartenance des élèves (sorties, ateliers, fêtes, etc.).

Pour l'année 2023-2024, l'école est fréquentée par 385 élèves du préscolaire 4 ans à la 4ème année.

- 2 classes du préscolaire 4 ans
- 4 classes de préscolaire 5 ans
- 3 classes de 1^{ère}
- 1 classe multi de 1^{ère} et 2^{ème}
- 3 classes de 2^{ème}
- 3 classes de 3^{ème}
- 3 classes de 4^{ème}

Portrait de la clientèle et du personnel

La projection de la clientèle pour l'école de l'Épervière prévoit :

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Effectifs totaux prévus Nombre d'élèves	385	354	369 **	358**

^{**} Ne tient pas compte de la livraison de l'agrandissement prévue pour la rentrée 2025. Le cas échéant, les élèves du 3° cycle seraient rapatriés et l'effectif compterait environ 135 élèves.

Le nombre d'EHDAA représente 13% des élèves (38)

Le service de garde est fréquenté par 95% des élèves.

Provenance des élèves (portrait au 10 novembre 2023)	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves
1 ^{re} génération : élèves nés à l'extérieur du Canada	10	3 %
2º génération : élèves nés au Canada et dont au moins l'un des parents est né à l'extérieur du Canada	14	4 %

L'école regroupe 56 membres du personnel selon les catégories d'emploi suivantes :

Direction: 1Secrétaires: 2Concierges: 2

Éducatrices spécialisées : 4

Éducatrices en services de garde : 18

Enseignants: 26Professionnelles: 3

Nous avons également accès à une orthophoniste, une psychologue et un ergothérapeute du réseau Beaurivage.

Climat scolaire (Questionnaire sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois SÉVEQ)

Perception des élèves	Moyenne 2017	Moyenne 2021	Moyenne 2023
Climat de sécurité	87%	89%	93%
Climat de justice	72%	81%	88%
Climat relationnel et de soutien	90%	87%	90%
Engagement et attachement au milieu	78%	84%	75%

Manifestation (fréquence souvent à très souvent)	2017	2021	2023
Directe (insultes / menaces) Insulté ou traité de noms	N/A	40%	44%
Indirecte (sociale) On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus	N/A	19%	28%

Analyse des résultats

De façon générale, on observe une amélioration du climat scolaire, sauf pour l'engagement et l'attachement au milieu, et davantage de manifestations de violence directe et indirecte.

RÉSULTATS SCOLAIRES

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
68,8%	66,7%	65,5%

Étape 2

ENJEUX × ORIENTATIONS × OBJECTIFS × INDICATEURS × CIBLES

MISSION, VISION, VALEURS

• Mission : À l'école de l'Épervière, on grandit, on s'épanouit, on réussit!

• Vision : Aimer. Apprendre.

• Valeurs : Bienveillance, collaboration, épanouissement.

ENJEUX

- Réussite éducative de tous les élèves.
- Un milieu sain et sécuritaire pour tous les élèves et le personnel de l'école de l'Épervière.

ORIENTATIONS

- Augmenter les compétences en littératie.
- Favoriser un milieu de vie et d'apprentissage sécuritaire, stimulant et inclusif.

OBJECTIFS

Objectifs	Valeurs de départ	Cibles	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 %).	Juin 2023 : 65,5%	Juin 2024 : 70,52% Juin 2025 : 75,52% Juin 2026 : 80,52% Juin 2027 : 85,52%	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 ^e année	Juin 2027
À l'échéance du projet éducatif, la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu des élèves aura augmenté.	Juin 2023 : 75%	Juin 2025 : 77% Juin 2027 : 80% (PEVR, cible de 82 % pour le primaire)	Moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu (SÉVEQ)	Juin 2027

Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

Orientation 1 / Augmenter les compétences en littératie

D'ici juin 2027,

- Mise en place d'un programme en conscience phonologique reconnu par la recherche (référence PEVR)
- Poursuite de l'utilisation de l'outil diagnostic en lecture reconnu par la recherche (référence PEVR)
- Modélisation et enseignement explicite des stratégies de lecture
- Poursuite de l'intégration de la littérature jeunesse dans les activités d'apprentissage
- Poursuite du travail en communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)
- Poursuite du service d'orthopédagogie individuel et en sous-groupe, de la différenciation pédagogique et des mesures de soutien en sous-groupes de besoins (aide à la classe)

Orientation 2 / Favoriser un milieu de vie et d'apprentissage sécuritaire, stimulant et inclusif

D'ici juin 2027,

- Utilisation du Référentiel sur le bien-être de l'élève (référence PEVR)
- Poursuite des ateliers sur les habiletés socio-émotionnelles
- Formation « Optineurones » pour tous les membres du personnel
- Sensibilisation, valorisation et inclusion de la diversité
- Poursuite des récréations organisées par les éducateurs physiques, des activités parascolaires (sur l'heure du midi et/ou après l'école), des activités rassembleuses (cross-country, hivernades, etc.)
- Poursuite du Programme hockey pour 20% de nos élèves
- Maintien de l'implication des services complémentaires auprès de nos élèves (psychoéducatrice, éducateurs-trices spécialisé-es, orthopédagogie)

Les moyens et stratégies seront ajustés annuellement, au besoin, par l'équipe-école.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonnera du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4 MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5 REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer le projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 novembre.